

Le collège sinistré restera en travaux plusieurs mois

Vevey Les élèves des Crosets seront répartis dès lundi dans différents locaux scolaires de la ville. Leur établissement restera en travaux plusieurs mois

Les 260 élèves et 25 enseignants dont le collège a été en proie à un violent incendie lundi ne retrouveront pas leurs classes de sitôt. C'est le constat qu'ont dressé mardi matin la Ville et la Direction des écoles devant l'ampleur des travaux à entreprendre pour remettre en état le complexe scolaire des Crosets. Le congé des treize classes sinistrées va se prolonger jusqu'à lundi.

Le temps pour les autorités de mobiliser tous les locaux nécessaires, dans le contexte déjà tendu des écoles veveysannes à l'étroit. Après avoir envisagé de solliciter les communes voisines pour relocaliser six classes, la Ville a finalement trouvé des solutions exclusivement locales: «On va pousser les murs, on sera vraiment au max du max, soupire le municipal des Ecoles Lionel Girardin entre deux réunions d'urgence. Il nous a semblé plus simple de tout gérer nous-mêmes, pour éviter les complications en termes de transports et d'accueil parascolaire notamment.»

Reste que, même localement, il faudra organiser la répartition des enfants dans la ville et leur proposer un encadrement adéquat pour les déplacements et la prise en charge extrascolaire. Raison pour laquelle les autorités se donnent jusqu'à la fin de la semaine afin que tout soit au point lundi.

Ces premières mesures sont envisagées jusqu'aux vacances d'automne. «Les conditions d'enseignement seront difficiles dans ces locaux temporaires, mais nous pensons qu'elles sont tenables pour ce court laps de temps. Cette période va nous permettre d'étudier des solutions pérennes, comme, peut-être, des Portakabin.» Il restera également à trouver des cuisines adaptées pour les cours d'éducation à l'alimentation, le Collège des Crosets étant le seul de tout Vevey à en disposer.

Car c'est désormais une certitude, la remise en état du collège sinistré va se compter en mois. Les spécialistes estiment qu'il faudra déjà deux semaines avant

de pouvoir analyser l'état du circuit électrique du bâtiment, très endommagé par l'eau de l'intervention. Pour l'heure des générateurs fournissent aux ouvriers de quoi travailler.

Seconde priorité, identifiée lundi déjà, la mise hors d'eau du collège. Presque intégralement détruite, la toiture ne joue plus son rôle et un ouvrage de protection va devoir être installé en attendant une couverture définitive. «L'ensemble des travaux va vraisemblablement durer longtemps, au minimum jusqu'à la fin de l'année», estime Lionel Girardin.

Alors que tous les services de la Ville sont à pied d'œuvre pour gérer les conséquences du sinis-

tre, le municipal en appelle aussi à la compréhension des familles: «Des ouvriers ont investi le collège pour y travailler, mais, en dehors des professionnels, personne n'est autorisé à pénétrer dans le bâtiment, c'est tout simplement impossible...»

Les parents sont d'ailleurs conviés à une réunion d'information vendredi à 19 h à l'Aula du Collège du Clos. D'ici là, la page www.vevey-ep.ch dispense des renseignements.

Flavienne Wahli Di Matteo



Retrouvez les images du sinistre sur

incendie.24heures.ch

Les panneaux avaient été contrôlés

● Les panneaux solaires du Collège des Crosets avaient fait récemment l'objet d'un contrôle périodique et rien d'anormal n'avait été décelé, nous a confié mardi une source bien informée. Alors que les spécialistes démarrent leurs investigations et qu'aucune cause ne peut être pointée avec certitude, les Veveysans se sont rapidement interrogés sur un possible démarrage du feu au niveau des panneaux solaires qui recouvraient la toiture (24 heures de lundi).

Chez Swissolar, Association suisse des professionnels de l'énergie solaire, Florent Jacqmin précise qu'«un équipement photovoltaïque ne

génère pas plus de risques d'incendie que toute installation électrique. Mais dans la plupart des sinistres qui touchent des panneaux solaires, c'est un feu du bâtiment qui provoque leur embrasement et non l'inverse.» Tous les professionnels du photovoltaïque contactés citent des études réalisées en Allemagne et qui ont démontré que les bâtiments équipés d'installations solaires n'étaient pas davantage sujets aux incendies que les autres.

Deux spécialistes du solaire, un fabricant et un installateur, confirment d'expérience que les feux liés à de telles installations sont rares. «En quarante

ans de boîte, nous n'avons jamais eu à déplorer d'incendie», évoque l'installateur. Selon ces deux ingénieurs, le déclenchement d'un éventuel feu ne provient jamais des cellules photovoltaïques elles-mêmes, qui peuvent fondre tout au plus en cas de défaut ou de surchauffe. Les câbles de connexion qui raccordent le panneau au circuit électrique sont le plus souvent en cause.

«Mais, reprend Florent Jacqmin, le contrôle périodique réalisé à fréquence régulière, comme pour toute installation électrique, doit permettre de se prémunir contre ce genre d'incident.»